

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI 4 JUILLET 2017 - 19H00**

1. *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 30 mai 2017 - 19H00 : adopté à l'unanimité*
2. *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
3. *Désignation du secrétaire de séance : Jacques REYNAUD*

**1. Approbation de la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme**

*Rapporteur : Véronique DEGABRIEL*

Le 3 avril dernier le conseil municipal a lancé une modification simplifiée du PLU (suppression partielle de l'emplacement réservé N°25). Il convient aujourd'hui de tirer le bilan de la mise à la disposition du public qui s'est déroulée du 15 mai au 16 juin dernier et d'approuver cette modification. Aucune observation du public n'a été formulée : deux des Personnes Publiques Associées ont émis un avis favorable, les autres n'ont formulé aucune observation. Le rapporteur propose donc d'approuver la modification simplifiée N°1 au PLU.

*Adopté à l'unanimité*

**2. Réaménagement des Rythmes scolaires**

*Rapporteur : Arlette BERGIER*

Après avoir constaté que la réforme des rythmes scolaires, appliquée depuis septembre 2014, a engendré une réorganisation conséquente des services municipaux, un surcoût financier important pour le budget communal, une fatigue supplémentaire pour les enfants, notamment en fin de semaine et devant la possibilité proposée par le législateur de revenir à une semaine d'enseignement de 4 jours dès le 1<sup>er</sup> septembre 2017, en concertation avec les parents d'élèves et le corps enseignant, le rapporteur propose au conseil municipal, de se prononcer sur un réaménagement de la semaine scolaire, à compter de la rentrée 2017 : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00.

*Adopté à l'unanimité*

**3. Convention « Potagers et Jardins Pédagogiques dans les écoles »**

*Rapporteur : Arlette BERGIER*

Dans le cadre du dispositif « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) », le rapporteur propose d'autoriser le Maire à signer une convention avec le Ministère de l'Environnement, en vue de bénéficier d'une subvention de 500 € pour la création dès l'automne 2017 d'un « jardin potager pédagogique » à l'école Arthur Rimbaud (coût global prévisionnel : 630 €)

*Adopté à l'unanimité*

**4. Acquisition foncière Chemin des Eyssavaux**

*Rapporteur : Jean-Jacques LEBLOIS*

En vue d'une régularisation les conjoints BERNARD proposent la cession gratuite d'une parcelle de 123 m<sup>2</sup> (bande de terrain le long du Chemin des Eyssavaux). Le rapporteur demande au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

*Adopté à l'unanimité*

**5. Suppression / Création d'un emploi d'adjoint administratif**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le rapporteur demande au conseil municipal la suppression (départ d'un agent) d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 heures/semaine) et la création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (31 heures/semaine)

*Adopté à l'unanimité*

**6. Rapport 2016 sur le Prix et la Qualité du Service public Assainissement**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Maire indique que comme chaque année il est nécessaire d'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement établi à partir des éléments fournis par le délégataire, la SDEI Cavaillon. Il donne lecture d'éléments extraits de ce rapport et précise que ce document sera mis à la disposition du public qui souhaitera en prendre connaissance, en Mairie et sur la plateforme dédiée « Observatoire Eau et Assainissement ».

*Adopté à l'unanimité*

**7. Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions**

- Présentation du SCOT en réunion publique du 27 juin
- Remerciements soirée du 23 juin - Inauguration du Château
- Succès des conviviales du 1<sup>er</sup> juillet
- Fête de l'École le 20 juin - Grand succès - Remerciements aux enseignants, associations Cantine et Les Pitchouns ; les bénéficiaires participeront au financement des classes vertes d'octobre
- Observation des étoiles lors d'une extinction nocturne du village sur 3 nuits
- Remerciements de l'Association Lou Camin

*Le Maire lève la séance à 20H00*

Maubec, le 4 juillet 2017

Le Maire,  
  
Frédéric MASSIP